

Conflits : deux ans pour tenter des médiations

"Nos entreprises rencontrent des difficultés avec l'administration." À la tête de l'UDE et de la CCI, Didier Long et Daniel Margot ont accueilli dernièrement Pierre Pelouzet, médiateur national des Entreprises en présence du président de l'Urssaf, de la députée Delphine Bagarry et de nombreux acteurs de la vie économique...

"Dès que nous sommes dans la difficulté, nous avons tendance à vouloir nous en sortir tout seul. Et tous les jours, on pense que ça va mieux aller... Mais il est vite trop tard. Ce qu'on souhaite, vous responsables de branche, c'est que vous relayiez les difficultés" martèle Daniel Margot.

Car le rôle de Pierre Pelouzet est de faire remonter les problèmes des entreprises au gouvernement, ainsi qu'au Parlement. La région Provence Alpes Côte d'Azur est l'une des quatre régions expérimentales du dispositif - elle compte quatre médiateurs. La procédure, gratuite, nécessite de s'inscrire sur le site internet (1) avant d'être recontacté par un médiateur. "C'est le Parlement qui a permis cette expérimentation. Cela ne marchera que si les entreprises y viennent, précise Pierre Pelouzet. J'entends pas mal de sujets sur l'Urssaf, les permis de construire, le crédit d'impôt, les aides européennes... sur lesquels amener du dialogue de manière confidentielle avec un médiateur qui doit permettre de renouer le dia-



Le médiateur Pierre Pelouzet attend beaucoup de sa rencontre avec les chefs d'entreprise.

/PHOTO STÉPHANE DUCLET

logue. Le but, c'est qu'on se parle, qu'on arrive à se parler, à s'écouter et à trouver une solution".

Pierre Pelouzet détaille dix ans d'expérience dans la médiation. "Avant, on faisait de la médiation entre entreprises, pour TPE, PME ayant un problème avec un grand groupe. Après, on a pris les marchés publics même si ça représente 1/3 de

notre activité. Aujourd'hui, on peut être saisi sur tous les sujets, entre entreprises et administrations". Et d'annoncer une statistique: "Dans 75% des cas, on trouve une solution".

Pierre Pelouzet insiste: "Le médiateur n'est pas un juge; il est là pour que vous trouviez la solution ensemble. L'administration peut se tromper

14 000

Le nombre d'entreprises que compte le tissu économique bas-alpin. 98% comptent moins de 20 salariés.

aussi". Car "le temps que les chefs d'entreprise passent à essayer de résoudre un problème, ils ne font pas leur métier d'entrepreneur. Ma proposition est intéressée: créer de l'emploi et de la valeur ajoutée".

Et la députée Delphine Bagarry de rappeler l'esprit de la loi: "L'État au service d'une société de confiance. C'est retrouver un dialogue et des échanges. La confiance, la simplification viendra peut-être dans deux ans". Car dans deux ans, Pierre Pelouzet doit rendre son rapport devant le Parlement qui décidera de l'éventuelle extension à toutes les régions. "C'est une chance pour changer les choses. Sans ça, on restera à se plaindre et à subir. Si on arrive à faire 100 saisines en 2019, ce sera bien". Problème d'accessibilité à la fibre? "On peut imaginer une saisine collective".

E.F.